



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ESPACE RHENAN SAEM (GROUPE DOMIAL) RECOMPENSEE AU TROPHEE DES EPL

L'Espace Rhénan Saem (68) a reçu, le 2 octobre dernier, le Trophée des Entreprises Publiques Locales 2008, décerné par la Fédération des EPL. Ce concours, qui succède aux Sem d'or, avait pour président de jury Guy Geoffroy, député-maire de Combs-la-Ville et président d'Ecomaires. Pour cette édition, où sept Epl étaient nominées, l'accent a été mis sur l'innovation au service du développement durable apportée par une EPL à un territoire, dans le cadre de l'intérêt général.

L'Espace Rhénan SAEM, structure du Groupe Domial, remporte le trophée dans la catégorie habitat et développement urbain grâce à son opération de la ZAC des Rives de la Thur à Cernay.

Cette extension urbaine de 62 hectares marque la reconquête des Rives de la Thur en mêlant logements, équipements publics et parc urbain qui signe le renouveau de la ville de Cernay. Le jury a récompensé « un projet bien pensé, équilibré et très bien réalisé, malgré des difficultés majeures comme celle de la gestion de la ressource eau ».

La ZAC de Cernay en chiffres

Date concession d'aménagement : 8 mars 2001 / Durée : 21 ans

Superficie Zac : 62 hectares

Coût total de opération : 27 500 K€ HT

800 logements programmées / 400 logements livrés à ce jour

Superficie parc : 12 hectares

Coût parc : 4 000 K€ HT

570 arbres, 10 000 arbustes, 25 000 vivaces, 600 jeunes plants forestiers

LE GROUPE DOMIAL

Implanté du Nord au Sud de l'Alsace, Domial couvre aujourd'hui l'ensemble des métiers liés à l'habitat et l'aménagement urbain :

- **Gestion locative**

Avec un patrimoine locatif de plus de 11 300 logements, Domial est présent sur plus de 200 communes alsaciennes, couvrant toutes les gammes de logements et de loyers et offre des services de proximité avec 15 agences, antennes ou bureaux réparties sur l'Alsace.

- **1% logement et services aux particuliers**

Domial, sous l'impulsion des partenaires sociaux, est au service d'environ 3000 entreprises alsaciennes au travers de son activité de collecteur du 1% logement – la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction – qui lui permet d'apporter de multiples solutions habitat à l'ensemble de leurs salariés.

- **Développement de nouvelles opérations regroupant 3 pôles :**

- **Aménagement et équipements publics** : ZAC, lotissements, lycées, mairies, complexes sportifs....
- **Production de logements** (locatif et accession) : en habitations individuelles ou collectives.
- **Etudes** : accompagnement des collectivités pour le développement de l'habitat (PIG, OPAH...) et l'ingénierie sociale (MOUS, AST...) et études de définition de programme pour les collectivités.

Ainsi, Domial construit, réhabilite, gère différents types d'habitat, collectifs ou individuels, adaptés à toutes les configurations familiales, couples ou familles monoparentales, à chaque étape de leur parcours résidentiel. Le rythme de production, de l'ordre de 450 logements par an, est le signe évident de la confiance qui est témoignée par les élus des communes souhaitant améliorer l'offre immobilière sur leur territoire.

Un espace Presse, réservé aux journalistes, est accessible sur : www.domial.fr

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Grégory LELOUP

gleloup@domial.fr

Tél. : 03 90 57 27 52 / 06 75 11 81 38